

TRIBUNE .



Majorité municipale

Un urbanisme raisonné à Seclin

Les demandes en logement à Seclin sont toujours plus nombreuses car il fait bon vivre à Seclin. Entre ville et campagne, les Seclinois peuvent regagner leur lieu d'activité ou de loisirs rapidement tout en profitant d'un environnement verdoyant et apaisant. Nous nous attelons donc à maintenir cet équilibre fragile avec fermeté tout en travaillant avec les aménageurs pour continuer à accueillir de nouveaux logements. À chaque nouveau projet, nous faisons baisser la jauge du nombre de logements et nous augmentons le nombre de places de parking. Ces exigences sont importantes pour que les bâtiments ne soient pas trop hauts dans la ville et que la parcelle puisse accueillir les nouveaux véhicules.

La ville, c'est du logement mais c'est également de l'activité professionnelle. Nous avons la chance d'avoir 3 pôles économiques : la Zone Industrielle, le Parc Économique de Seclin et le cœur de ville comprenant DSM et Bénédicta. Nous travaillons avec leurs représentants pour faire que ces activités s'intègrent le mieux possible dans notre environnement.

Enfin, la ville, c'est du commerce, des services et des loisirs suffisamment développés sur le territoire. Ces derniers doivent être reliés par des axes de déplacement. La voiture a historiquement sa place dans la ville et si nous voulons une commune plus silencieuse, plus apaisée et moins impactée, il faut permettre à d'autres modes de déplacement de se développer. C'est pour cela que la majorité a souhaité renforcer la place du mode actif par des aménagements au service du 2 roues.

Et pour finir, Seclin est gardienne d'une partie des réserves d'eau de la Métropole Européenne de Lille et elle ne peut donc plus s'étendre sur les parties agricoles ; il faut donc que nous réalisions l'aménagement du territoire sur la partie déjà urbanisée.

À la révision du PLU en début de mandat, nous avons fait inscrire ces orientations urbanistiques pour qu'elles perdurent dans le temps.

Un urbanisme raisonné, c'est donc arriver à faire cohabiter logement, voirie, activité, services et loisirs dans une zone géographique limitée : ce n'est pas la quadrature du cercle mais nous nous en rapprochons.

Olivier Lemaître
Adjoint au Maire,

délégué à l'Urbanisme, à la Mobilité,
aux Travaux et à la Qualité de l'Espace Public



Minorité municipale

Bonne année 2026, tout simplement !

Les fêtes de fin d'année viennent de s'achever, laissant de beaux souvenirs de partage en famille et entre amis. Que cette nouvelle année vous apporte, santé, joie, paix et réussite dans tous vos projets.

Qu'elle nous apporte également un avenir où la démocratie gagne véritablement une place au sein de notre commune, où chaque voix compte et où les décisions se prennent de manière transparente. Que cette année soit marquée par des échanges constructifs entre élus et citoyens afin de construire ensemble un avenir meilleur.

Que les aspirations et les préoccupations de chacun soient entendues et prises en compte dans l'élaboration des politiques municipales, que l'engagement citoyen et la participation active deviennent les maîtres mots, pour un avenir où chacun se sente réellement représenté et écouté.

Dernier exemple en date parmi tant d'autres, lors du dernier Conseil municipal, une délibération portait sur le nom de la salle des fêtes rénovée. Nous avons proposé une consultation des habitants, ce qui a été refusé par le maire. Cela est incompréhensible après 6 ans de fermeture et 12 millions d'euros dépensés pour 80 places supplémentaires.

Les Seclinois méritent une ville qui rayonne pour ses habitants et qui les place au cœur de ses priorités. Soyez assurés de notre volonté de continuer en 2026 à être à vos côtés et à vous représenter, afin de porter vos préoccupations, dans un esprit de participation active mais vigilante, au service de tous les Seclinois et des associations.

Vous pouvez compter sur le soutien et l'engagement les élus de Seclin en commun pour une ville où il fait bon vivre, une ville respectueuse de ses habitants, avec plus de citoyenneté et de solidarité.

Nous serons heureux de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux de Seclin en commun, le lundi 19 janvier à 19 h à la salle Ronny Coutteure, afin d'échanger avec vous sur les enjeux de notre ville.

Bonne année à toutes et à tous, et que les vœux de changement pour cette nouvelle année se réalisent pour le bien collectif !

Perrine DAL
Seclin en Commun

Conseillers minoritaires siégeant à titre individuel



La parole pour tous !

Le maire étouffe l'expression d'un élu à 145 signes, je vous la donne sans limite sur seclin2026.fr

Fouad El Ghazi



Seclinois.es, vos voix valent mieux que ça !

Sophie Prunes-Uruen
Conseillère municipale



Droit d'expression réduit à 145 signes, Seclin en commun et majorité approuvent ce déni démocratique en Conseil Municipal.

Ben Vandekerckhove